

**PROCES-VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 7 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt et un, le 7 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SONTHONNAX-LA-MONTAGNE, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. MONACI Fabrice, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 3 juin 2021.

Etaient présents : MM MONACI Fabrice, CHAPON Xavier, FLEURAT Christian, HARRY Claude, JACQUET Benoit, Mmes ARCHENY Céline, Mme DONZELLE Annie, IRLLES Marie-José, PECHINEY Murielle, ZIVKOVIC Pascale

Etait absent excusé : GINDRE Roland (pouvoir à MONACI Fabrice)

*Conformément à l'article L.2121-18 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire demande la tenue de la séance du conseil municipal à huis clos.*

*Le conseil municipal, à la majorité absolue, décide que la séance du conseil municipal du 7 juin 2021 sera tenue à huis clos.*

**Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du  
lundi 12 avril 2021**

**Désignation d'un secrétaire de séance : CHAPON Xavier**

**1/ MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOI PERMANENTS DE LA COLLECTIVITE  
2021 - 13**

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics, VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **FIXE** le nouveau tableau des emplois permanents de la commune de la manière suivante :

**\* Emplois permanents à temps complet :**

<b><u>Emploi</u></b>	<b><u>Nombre</u></b>	<b><u>Cadre d'Emploi</u></b>
Ouvrier polyvalent	1	des adjoints techniques
Gestion des gîtes, transport scolaire, entretien des locaux, collaboration à l'école	1	des adjoints techniques
Secrétariat de Mairie	1	des adjoints administratifs
Secrétariat de Mairie	1	des rédacteurs territoriaux
A.S.E.M.	1	des A.T.S.E.M.

**\* Emplois permanents à temps non complet**

<u>Emploi</u>	<u>Nombre</u>	<u>Cadre d'Emploi</u>
Gestion des gîtes, transport scolaire, entretien des locaux, collaboration à l'école (33h/semaine)	1	des adjoints techniques
Entretien des locaux scolaires, garderie, collaboration à l'école (12h/semaine)	1	des adjoints techniques
Entretien des locaux scolaires, garderie, collaboration à l'école (10h/semaine)	1	des adjoints techniques
Entretien des locaux scolaires (2h/semaine)	1	des adjoints techniques

**2/ TARIFS DE LA CANTINE & DE LA GARDERIE SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2021/2022 2021 - 14**

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, fixe, pour l'année scolaire 2021/2022 :

- le coût du repas service compris :

➤ 4.50 €/ jour/enfant.

- le coût de la garderie :

➤ 1.00 €/jour/enfant pour la garderie du matin de 7h30 à 8h15,

➤ 2.00 €/jour/enfant pour la garderie du soir,

➤ 2.50 €/jour/enfant pour la garderie du matin et du soir.

Il est rappelé que la garderie fonctionne les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h15 (service payant), de 8h15 à 8h20 (service non payant), de 16h15 à 16h30 (service non payant) et de 16h30 à 18h30 (service payant), durant les périodes scolaires.

**3/ TARIFS DU TRANSPORT SCOLAIRE - ANNEE 2021/2022 2021 - 15**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

**DECIDE** de fixer les tarifs concernant le service du transport scolaire pour l'année scolaire 2021/2022, comme suit :

- Pour le calcul du prix demandé, il sera tenu compte du nombre de jour, par semaine, où l'enfant bénéficie du transport scolaire (quel que soit le nombre de trajets par jour),

- La journée est indivisible,

- Le tarif annuel, pour une journée de service de transport scolaire par semaine est fixé, par famille, à :

○ 32,00 euros pour un enfant,

○ 38,00 euros pour deux enfants,

○ 44,00 euros pour trois enfants, et plus.

- L'engagement et les inscriptions sont faits pour l'année scolaire,

- Prise en compte d'une déduction à partir d'une absence de deux semaines complètes soit 10 jours effectifs de classe, après demande, par écrit, à la mairie

**4/ FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE D'HEYRIAT – PARTICIPATION DES COMMUNES DE NURIEUX-VOLOGNAT ET LEYSSARD ET BOLOZON 2021 - 16**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **FIXE** pour l'année scolaire 2020/2021 la somme de **1 050** euros par élève, comme participation des communes de Nurieux-Volognat, de Leyssard et Bolozon pour les enfants scolarisés à l'école d'Heyriat.

## 5/ Travail des commissions

Commission « Finances » : vice-présidente : Muriel PECHINEY : ras

Commission « Urbanisme » : vice-président : Benoit JACQUET

DEMANDE	N° DOSSIER	DEMANDEUR	TYPE DE TRAVAUX	DATE DEMANDE	REPOSE COMMUNE
DP	001 410 21 H0003	DIAS SANTOS Victor	Pose de panneaux en bois gris foncé sur muret existant	22/03/2021	ARRETE DE NON OPPOSITION
DP	001 410 21 H0004	GARBE Dominique	Pose d'une pergola sur la terrasse, ajout d'un abri de jardin	26/03/2021	ARRETE DE NON OPPOSITION
DP	001 410 21 H0005	MONACI Fabrice	Pose de bardage	26/03/2021	ARRETE DE NON OPPOSITION
DP	001 410 21 H0006	TESSIER Jérémy CHARRIERE Sarah	Création d'une clôture avec muret, pose d'un portail électrique	29/03/2021	ARRETE DE NON OPPOSITION
DP	001 410 h0007	BOISIER André	Construction d'un carport en bois	23/04/2021	ARRETE DE NON OPPOSITION

Le Maire a porté la modification du PLUiH concernant le projet de construction rue de Revers à Haut-Bugey Agglomération. La réponse est attendue dans environ 6 mois (début 2022).  
La commission se réunira prochainement pour définir au mieux ce projet.

Commission « Fleurissement, décoration, salle polyvalente » : vice-présidente : Pascale ZIVKOVIC

### ❖ Fleurissement :

Cindy a rejoint le Comité Fleurissement. Réuni le 22 mai dernier, le comité a décidé de fabriquer des décorations estivales (fleurs en bois peint) pour agrémenter les endroits où le soleil est peu présent. Les jardinières et autres bacs seront garnis de fleurs variées.

- Création d'un bac à compost vers le local technique
- Coupe des bulbes fanés
- Choix & Commande des plants aux Serres du Berthiand fin mai
- Récupération des plants le 4 juin avec la remorque
- Plantations et mise en place samedi 5 juin.

### ❖ Salle des fêtes :

- Il y a quelques réservations prévues de la salle des fêtes.

Commission «Ecole, Jeunes » : vice-présidente : Céline ARCHENY

\* Le poste vacant de la direction + enseignement de la classe des petits a été attribué à Mme Jehanne-Sophie GROS, en remplacement de Mme BLANCHARD.

Mme LUNOT conserve son poste.

\* Prochain Conseil d'école : 17 juin 2021

\* Sorties scolaires :

25/06 : Musée de la Résistance pour les élèves du CP au CM2 ; contact avec l'office du tourisme pour une animation avec les plus petits

2/07 : Pour toute l'école, sortie bateau à Chanaz ; picnic ; atelier poterie et visite d'une miellerie

\* Départ en retraite de Patricia SALLE le 29/06/2021.

Ann Lyse BARBERO occupera seule le poste d'ATSEM. Une personne (en cours de recrutement) viendra la relayer pour la garderie du soir et le ménage de l'école. Isabelle ALVAREZ viendra la seconder pour la cantine.

(Nous recherchons toujours une personne pour s'occuper des gîtes) ; l'annonce sera étendue aux communes voisines.

\* Pas de Fête de l'école - les contraintes sanitaires n'ont pas permis aux enseignantes de préparer un spectacle. Toutefois un pot de fin d'année sera organisé en extérieur le 6/07 pour saluer les CM2, et remercier l'équipe éducative et les employés communaux.

Commission « Bois, Voirie, Agriculture » : vice-présidente : Annie DONZELLE :

Xavier CHAPON et Annie DONZELLE ont eu rendez-vous avec Mme GALLETTI de l'ONF le 4 mai dernier, sur le terrain pour constater les dégâts sur les parcelles suivantes :

-A Sonthonnax "Au Raffour A375" coupe à blanc pour replantation par la suite.

Quelques arbres sont encore verts, les autres sont tous malades.

-A Napt "Très le Mont B22" coupe de la première partie qui est malade.

Mme GALLETTI propose également de continuer à couper les résineux du haut de "Cruison" qui sont atteints.

Ces travaux seront normalement réalisés en début d'automne.

Nous avons donné notre accord pour ces travaux.

Nous attendons l'estimation de cubage pour ces trois parcelles.

Nous avons acheté des matériaux pour la réparation des chemins

Commission « Travaux, Bâtiment, Patrimoine » : vice-président : Roland GINDRE (représenté par Fabrice MONACI)

Deux poutres ont été installées pour renforcer le plafond de l'entrée de l'église de Napt.

Commission « Eau, Assainissement » : vice-président : Christian FLEURAT : ras

Commission « Matériel communal » : vice-président : Xavier CHAPON : ras

Commission « Site Internet, Communication, Environnement » vice-présidente : Marie-José IRLES

Les boîtes à idées ont été installées.

Le bulletin municipal a été distribué.

Commission « Accessibilité, cimetière » : vice-président : Claude HARRY : ras

## **5- 2 Tour de l'Ain**

Les organisateurs du Tour de l'Ain recherchent des bénévoles pour assurer la sécurité des intersections de la commune, le samedi 31 juillet prochain, jour de passage sur la commune.

Cette mission de signaleur mobilise environ 3 heures pour les passages du Tour Cadets (pour certaines communes), de la caravane publicitaire et de la course professionnelle.

## **5-3 Organisation des élections**

Les élections départementales et les élections régionales se tiendront simultanément les 20 et 27 juin 2021.

Afin de faciliter les opérations électorales, il a été décidé d'installer les deux bureaux dans la grande salle de la salle polyvalente. L'organisation de la salle de vote permettra de distinguer clairement les deux scrutins et ainsi d'éviter toute confusion dans l'esprit des électeurs.

Le planning de tenue des deux bureaux a été arrêté.

Séance levée à 22h40